

Berni Infos

Dans ma commune

Crossage p. 6

Patrimoine et culture

Maison Jonniaux p. 17



Collège

3

Édito
Permanences du Collège communal

Dans ma commune

4 à 6

Organisation d'une festivité, d'un événement public
Site internet communal
Changement des plages du tarif bihoraire
Enseignement
Crossage

Social

7 à 9

Égalité des chances
Cybernibus
Renouvellement du Conseil des Aînés
Mire Wapi
CPAS

Environnement et travaux

10 à 12

Ipalle
Technologies sans fil
PNPE

Se détendre

13 à 14

Basket
Centre omnisports
Cours de Krav Maga
Cours de natation
Artisamis

Entreprendre à Bernissart

15

Chez Marco

Patrimoine et culture

16 à 17

Maison rurale
Bibliothèque
Maison Jonniaux

Agenda

18

Liste des activités et festivités locales

Flash-back

19



Édito

Chères habitantes,
chers habitants,

Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour vivre de belles expériences.

Ici, à Bernissart, il suffit parfois de pousser une porte : celle de la Maison rurale, celle du centre sportif, celle de la Fermette du Préau, celle du Musée de l'Iguanodon, de Berni Forge ou encore de la bibliothèque.

On y trouve des activités qui rassemblent, des projets qui suscitent l'envie, des moments de rencontre simples, sans cérémonie, sans détour.

Il y a celles et ceux qui tricotent, cousent, bricolent, chantent. Ceux qui crient « Choleeettte » dans les rues de Blaton, perpétuant ainsi la tradition. Des enfants qui s'entraînent dans leur club de sport, des aînés qui marchent. Des musiciens qui jouent à l'unisson, des bénévoles qui animent un événement, des passionnés qui transmettent un savoir à quiconque souhaite passer du temps à leurs côtés.

Il y a ceux qui choisissent l'évasion par la lecture, s'ouvrent sur le monde le nez dans les pages, discutent passionnément de leurs derniers coups de cœur littéraires.

Tout cela existe, tout près et aujourd'hui et c'est peut-être cela, la vraie richesse de notre commune : des rencontres spontanées, des conversations qui naissent au hasard, des amitiés qui tiennent parfois à un « Et si tu venais essayer ? ».

Nous espérons que ce bulletin vous encouragera à aller voir par vous-même.

Parce que ce qui rend un village vivant, ce n'est pas seulement ce qui s'y organise, c'est ce que chacun décide d'y vivre, d'y partager et d'y créer.

À toutes et tous, nous souhaitons une année 2026 pleine d'élan, de découvertes et de rencontres enrichissantes.

Avec toutes nos meilleures pensées,

Le collège communal.

Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : www.bernissart.be.



Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

Permanences : 14/01, 11/02, 11/03 et 15/04
UNIQUEMENT sur rendez-vous au 069/59.00.62.

POLICE, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, TOURISME.



Didier DELPOMDOR - 1^{er} Échevin

Permanences :
sur rendez-vous : didier.delpomdor@bernissart.be

ENSEIGNEMENT, SPORTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES, ENVIRONNEMENT, POLITIQUE DES DÉCHETS.



Marina KELIDIS - 2^e Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0478/08.12.71.

OFFICIER D'ÉTAT CIVIL/POPULATION, CULTURE/BIBLIO, PENSIONS, CULTES/FABRIQUES D'ÉGLISE



Claude MONNIEZ - 3^e Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0472/69.75.03.

TRAVAUX, URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, CIMETIÈRES, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES, PATRIMOINE.



Stacy CANGE - 4^e Échevine

Permanences :
sur rendez-vous : stacy.cange@bernissart.be

AGRICULTURE, COMMISSION AGRICOLE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, PETITE ENFANCE (DONT CRÈCHES), ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET GARDERIES.



Guillaume HOSLET - 5^e Échevin

Permanences :
sur rendez-vous guillaume.hoslet@bernissart.be

ÉCONOMIE LOCALE, LOGEMENT, MOBILITÉ, PARTICIPATION CITOYENNE, REPAS SCOLAIRES/DU CPAS, POLITIQUE DE L'EMPLOI.



Loïc LAURENT - Président du CPAS

Permanences :
sur rendez-vous : loic.laurent@bernissart.be

PRÉSIDENCE DU CPAS, FINANCES.

Dans ma commune



Organisation d'une festivité, d'un événement public

L'organisation d'une festivité ou d'un événement public en plein air est soumise à autorisation préalable du Bourgmestre.

Conformément à l'article 3 du Règlement général de police, toute demande d'autorisation doit parvenir à l'administration communale au plus tard un mois calendrier avant la date de l'événement.



© Freepik

Une fois la demande introduite, les services communaux prennent contact avec la police locale et la zone de secours afin de déterminer les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre et la sécurité publique durant l'événement. Le Bourgmestre fixe ensuite les mesures qui s'imposent via un arrêté de police.

Pour les événements de grande ampleur, le Bourgmestre peut imposer une réunion de concertation préalable entre l'organisateur, les représentants de la commune et les services d'urgence. Nous conseillons donc aux organisateurs d'événements d'introduire leur demande d'autorisation le plus tôt possible afin de pouvoir garantir un suivi correct. Les demandes introduites hors délai pourront faire l'objet d'un refus.

Tout affichage sur les voiries communales et/ou régionales doit également faire l'objet d'une autorisation préalable. Celle-ci sera demandée, pour les voiries régionales, auprès de la Direction des Routes de Mons (rue du Joncquois n°118 à 7000 Mons). Pour les voiries communales, la demande doit être introduite auprès de l'administration communale.

Le formulaire de demande d'autorisation est disponible sur simple demande auprès du secrétariat communal :

Rue du Fraity 76 à 7320 Bernissart
069/59.00.61 - secretariat.communal@bernissart.be

Site internet communal

Le site internet communal a été entièrement repensé pour offrir une navigation plus intuitive, un accès facilité aux démarches en ligne et une meilleure mise en valeur de l'actualité communale.

Grâce à une interface modernisée, les citoyens pourront retrouver rapidement toutes les informations utiles : services communaux, formulaires, contacts, agenda dynamique et régulièrement actualisé.

Ce nouvel outil s'inscrit dans notre volonté constante d'améliorer la communication avec la population et de rendre les services publics plus accessibles.

Dans le cadre de cette modernisation, la Commune de Bernissart a également adhéré à l'application iValve, conformément aux dispositions de l'article L.1133-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Cette application informe la population des règlements et ordonnances entrés en vigueur et publiés à partir du 1^{er} juillet 2025, lesquels restent librement accessibles à tout moment.

Pour plus de facilité, iValve est directement accessible via notre nouveau site internet, permettant à chacun de consulter en un clic les textes officiels communaux récemment adoptés.

Nous vous invitons chaleureusement à découvrir ce nouvel espace numérique, pensé pour vous.

Bonne visite !

Changement des plages du tarif bihoraire

À partir du 1^{er} janvier 2026, les plages du tarif bihoraire évoluent. En plus des heures creuses habituelles (22h-7h en semaine et la nuit le week-end), une nouvelle tranche d'heures creuses sera disponible chaque jour entre 11h et 17h. Durant cette période, l'électricité sera facturée au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire s'appliquera 7 jours sur 7.



Dois-je faire quelque chose ?

Non ! Le passage aux nouveaux horaires est entièrement automatique, que vous disposiez d'un compteur électromécanique ou d'un compteur digital. Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur seront contactées par leur gestionnaire de réseau.

Pourquoi ce changement ?

Cette adaptation répond aux défis de la transition énergétique :

- montée en puissance de l'électricité renouvelable, intermittente mais de plus en plus abondante en journée,
- électrification croissante (véhicules, pompes à chaleur, climatisation...),
- nécessité d'éviter les fortes pointes de consommation du matin et du soir.

L'objectif est d'encourager une consommation plus équilibrée sur la journée, au bénéfice du réseau, de la collectivité... et de votre facture.

Vous bénéficiez du tarif social ?

Les nouvelles plages du bihoraire s'appliqueront également au tarif social. Les habitudes de consommation devront donc être adaptées dès le 1^{er} janvier 2026.

Vous utilisez un compteur en mode prépaiement ?
L'horaire de votre compteur prépayé sera lui aussi ajusté.
Attention : le week-end ne sera plus entièrement en heures creuses.

Qui est concerné ?

Ce changement touche tous les consommateurs raccordés en basse tension avec une puissance < 56 kVA, équipés d'un compteur digital ou électromécanique.

Les utilisateurs dont la puissance de raccordement dépasse 56 kVA sont uniquement concernés si leur compteur ne mesure pas la puissance prélevée (compteurs de type YMR).

Enseignement

Portes ouvertes des écoles communales Bernissart-Harchies

Les équipes éducatives de Bernissart et Harchies seront ravis de vous accueillir, de répondre à vos questions et de vous présenter les projets, les classes et la vie quotidienne des élèves.

- Section maternelle de Bernissart 2, rue Négresse, 7320 Bernissart : **vendredi 10 avril 2026, de 16h à 19h.**
- Section primaire de Bernissart 16, rue Lotard, 7320 Bernissart : **vendredi 29 mai 2026, de 16h à 19h.**
- Sections maternelle et primaire d'Harchies 32, rue Buissonnet, 7321 Harchies : **vendredi 5 juin 2026, de 16h à 19h.**

Les portes ouvertes constituent le moment idéal pour échanger avec les enseignants et inscrire votre enfant dans un cadre convivial et bienveillant.

Inscriptions :

Directement lors des portes ouvertes ou au bureau de la direction : Madame Anne-Sophie Deramaix Rue Lotard 16, 7320 Bernissart.
ecole.bernissart@skynet.be ou au 069/57.61.43.

Pour en savoir plus et suivre les actualités de l'école :
www.ecolebernissartharchies.be
Facebook : École communale Bernissart-Harchies



© Freepik

Après-midi découverte à École libre Saint-François

Les mercredis 11 février et 22 avril, de 13h30 à 16h30, pour les enfants qui vont rentrer en maternelle.

Infos : 069/57.91.84 - 0475/51.55.13

Crossage

La période du carnaval approche à grands pas, et avec elle, le Mercredi des Cendres et incontournable crossage. Cette année, c'est le 18 février.



Comme à chaque fois, il est essentiel de garantir que cette activité culturelle et folklorique se déroule dans les meilleures conditions. Afin de contribuer à la réussite de cette fête, un appel à la collaboration de tous est lancé.

Avec le soutien des autorités communales, du service des travaux et de la police, des mesures sont prises pour encadrer au mieux cette journée festive. Il est ainsi demandé de veiller à ce que les rues les plus fréquentées soient dégagées.

Les rues concernées, telles que la rue des Écoles, la rue de Condé, la rue Émile Carlier, la rue de la Station, la rue des Vieux-Fours, la Place de Blaton, la Place E. Royer, ainsi que d'autres où des buvettes seront installées, feront l'objet d'une **ordonnance de police** interdisant le stationnement. Des amendes seront appliquées en cas d'infraction, sauf à certaines heures près des écoles. La liste complète des rues concernées sera publiée sur la page Facebook dédiée dès réception de l'ordonnance. Il est utile de rappeler que tout dommage causé par une soule sur un véhicule mal garé reste à la charge du contrevenant.

Pour faciliter l'organisation, une alternative de stationnement est envisagée pour les riverains.

Les informations à ce sujet seront communiquées au verso du flyer distribué avant l'événement.

Les demandes de buvette doivent être adressées à l'administration communale de Bernissart **avant le 23/01/26**.

Blaton, village de crossage depuis plus de cent ans, voit ses cesseurs sillonnner en dehors de ces rues réglementées. Ceux-ci prendront dès lors toutes les précautions nécessaires afin de croiser avec le plus grand respect possible pour les usagers de la route et les véhicules stationnés.

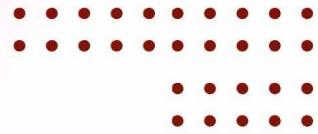
Un rappel est également adressé aux cesseurs : un comportement respectueux envers tous est indispensable pour préserver cette tradition dans un esprit festif.

Calendrier des festivités :

- Samedi 07/02** : Tir du Roi des sociétés (lieu à confirmer).
- Mercredi 18/02** : Crossage en rue du Mercredi des Cendres (de l'aube au crépuscule).

Chaque habitant connaît un cesseur, qu'il s'agisse d'un proche, d'un ami ou d'un voisin. Chacun peut contribuer à la réussite de cette fête en participant activement à sa manière.

ETS PORRIGNIAUX - SRL SONOCOM



**MAZOUT - PELLETS
GAZ - CHARBON
PÉTROLE
GASOIL À LA POMPE
TRANSPORTS NATIONAUX**



069/575154

Rue de l'Enfer, 5 - 7321 Blaton

WWW.SONOCOM.BE - INFO@SONOCOM.BE

Égalité des chances, Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités de janvier à avril 2026, à la Fermette du Préau sauf indication contraire.

Danse/Musique

Le **mercredi** de 19h à 21h : chant à la Maison rurale.
Le **vendredi** de 16h30 à 17h30 (débutants) et de 17h40 à 18h40 (confirmés) : danse country.

Gymnastique/Sport

Le **lundi** de 16h30 à 17h30 : gymnastique douce.
Le **mardi** et le **jeudi** de 18h30 à 19h30 : Zumba.
Le **mardi** de 17h à 18h : Pilates seniors.
Le **mercredi** de 14h à 16h30 : pétanque **suspendue jusqu'au 31 mars 2026**.

Le **jeudi** à 15h : marche de ± 6 km :
Suspendues. Vous serez informés dès la reprise via le facebook de « Bernissart commune amie des aînés et le site de la commune.

Tables de conversation

Le **lundi** de 18h à 19h30 : espagnol **suspendues**.
Le **mardi** de 18h à 19h30 : anglais.

Ateliers créatifs

Le **jeudi** de 13h30 à 16h30 : couture.
Le **vendredi** de 13h30 à 16h00 : tricot, crochet, macramé.

Divers

Spectacle de Berni en Choeur « Spectacle en chansons ». Le samedi 21 mars à 19h et le dimanche 22 mars 2026 à 15h Entrée 8 €.
Paiement sur le compte numéro : BE26 -0910-0035-8929

Information concernant l'ensemble des ateliers
Contacts :

Khadija au 069/81.10.13 ou 0470/10.32.29
ou en cas d'absence de Khadija :
• Antonia au 069/81.10.16 ou 0470/10.13.91
antonia.balsamo@bernissart.be
• Glory au 069/64.65.25 ou 0478/23.12.08
glory.hoslet@bernissart.be

Suspension des ateliers

Pendant les vacances de carnaval et de printemps, les tables de conversation sont suspendues.

En ce qui concerne les autres ateliers, nous vous communiquerons ultérieurement les dates dès qu'elles seront connues via le facebook de « Bernissart commune amie des aînés » et via le site de la commune.

Cybernibus

Attention changement de lieu : salle des 3 Canaux à Blaton



© Freepik

Formation Digistart

Vous avez des difficultés avec l'environnement numérique, la recherche et le stockage d'informations, la communication et la création de documents ? La formation Digistart a pour objectif de sensibiliser aux nouvelles technologies et de former les demandeurs d'emploi aux compétences numériques de base, nécessaire à une recherche d'emploi.
Les formations, gratuites, se déroulent au local des 3 canaux (Place de Blaton).

EPN - Espace public numérique

Vous devez entreprendre des démarches en ligne ou installer une application ? Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ? L'EPN offre différents services :

- accès aux équipements, initiation aux programmes (Itsme, banque en ligne) ;
- accompagnement à l'informatique, adapté à votre niveau et sous une forme conviviale, coopérative et responsable le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h (sur inscription).

Les ateliers se déroulent au local des 3 canaux. Ouvert à tous !



Kevin Liégeois
069/81.10.17 ou 0478/79.12.91
kevin.liegeois@bernissart.be

Renouvellement du Conseil des Aînés

Appel à candidatures

Dans le cadre de son Plan de Cohésion Sociale, la Commune de Bernissart accorde une place privilégiée à ses aînés. À cet effet, un Conseil des Aînés est mis en place depuis 2021.

Celui-ci a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques tenant compte des besoins des aînés.



© Freepik

Le conseil des aînés vise un triple objectif :

- Intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux ;
- Assurer le maintien des aînés en tant que citoyen à part entière dans les différents domaines de la vie sociale ;
- Renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue dans un souci de respect de l'égalité et de l'inclusion.

La Commune de Bernissart lance donc un appel à candidatures aux seniors de l'entité désireux de siéger au sein de ce Conseil durant cette législature. Les membres, désignés par le Conseil communal, seront amenés à :

- Prendre part à minimum 4 réunions/an ;
- Etre actif et acteur en développant des actions visant l'amélioration de la qualité de vie des aînés ;
- Informer le Conseil communal de ses projets.

Sont recevables les candidatures répondant aux critères suivants :

- Etre âgé(e) de minimum 60 ans ;
- Etre domicilié(e) dans l'un des villages de la Commune de Bernissart ;
et/ou
- Représenter une association, institution, un groupe qui œuvre directement en faveur des aînés ;
- Ne pas exercer de mandat politique rémunéré ;
- S'engager au respect de chacun des membres, tant au point de vue philosophique, religieux, homme, femme...

Les candidatures sont à adresser au Collège communal (Place de Bernissart 1 - 7320 Bernissart) par courrier **au plus tard le 13 février 2026**.

Mire Wapi

Un soutien pour surmonter vos défis vers l'emploi au plus proche de vous

La Mission régionale pour l'Emploi de Wallonie Picarde permet aux chercheurs.e.s d'emploi de bénéficier gratuitement de nombreux services d'aide vers et dans l'emploi. Elle officie à travers 10 implantations réparties sur l'ensemble de la Wallonie Picarde dont une située à BERNISSART : Ruelle des Médecins 5, 7320 Bernissart.

Notre équipe apporte son soutien à destination des citoyens dans leur recherche d'emploi. Que vous soyez en quête de votre premier emploi, en reconversion professionnelle ou simplement à la recherche de nouvelles opportunités, nous sommes là pour vous accompagner gratuitement.

Nos jobcoachs vous aident à définir vos objectifs professionnels, à rédiger un CV percutant, à préparer efficacement vos entretiens d'embauche, etc. Grâce à un suivi individuel personnalisé, vous bénéficiez de conseils adaptés à votre situation, vous permettant de mieux comprendre vos forces et de les mettre en avant lors de vos démarches.

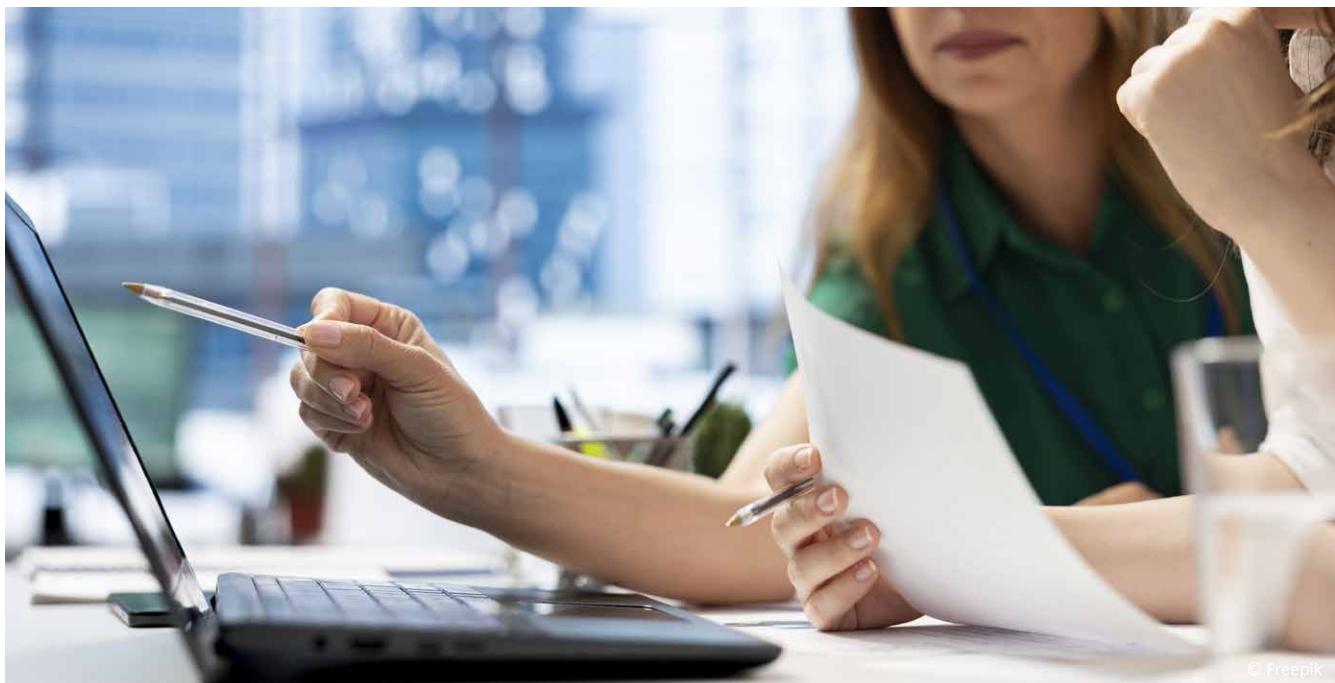
La MireWapi propose des formations en alternance combinant théorie et pratique. Ces formations sont conçues pour vous doter des compétences nécessaires pour répondre aux exigences du marché de l'emploi actuel. En alternant entre cours théoriques et pratiques en entreprise, vous pouvez acquérir des connaissances solides tout en les appliquant directement sur le terrain.

Nous facilitons l'accès à des stages en entreprise, vous permettant d'acquérir une expérience précieuse et de développer votre réseau professionnel. Ces stages sont une excellente opportunité pour mettre en pratique vos compétences, découvrir différents secteurs d'activité et augmenter vos chances d'embauche en vous faisant connaître auprès des employeurs.

En choisissant la MireWapi, vous bénéficiez d'un accompagnement complet et gratuit. Nos services sont conçus pour vous donner toutes les chances de réussir dans votre recherche d'emploi.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous par téléphone au 0496/39.92.10 pour vous inscrire à une séance d'information et débuter votre accompagnement.





Réforme des allocations de chômage

Vous avez reçu une lettre de l'ONEM ?

Quand et comment le CPAS peut-il intervenir ?

Lorsque vous recevez une notification de l'ONEM concernant la fin de vos allocations de chômage, il est important de savoir à quel moment vous pouvez solliciter l'aide du CPAS. Tant que vous percevez encore vos allocations, le CPAS ne peut pas statuer sur une éventuelle demande d'aide. Dès que celles-ci prennent fin, vous pouvez vous adresser à nos services.

Documents à préparer

Pour permettre un traitement rapide de votre dossier, veillez à vous munir :

- de votre carte d'identité (ou titre de séjour) ;
- de tous les justificatifs de revenus et d'épargne ;
- du courrier de l'ONEM (notification de fin de droits) ;
- de votre preuve d'inscription comme demandeur d'emploi ;
- des justificatifs de revenus de vos cohabitants.

Comment introduire une demande ?

Présentez-vous à l'une de nos permanences les mardis ou les jeudis, de 8h30 à 11h, muni(e) de l'ensemble de vos documents. Notre équipe vous accueillera et constituera votre dossier et procédera à l'ouverture de l'enquête sociale incluant notamment une visite à domicile obligatoire.

Et ensuite ?

À l'issue de l'enquête sociale, le CPAS examinera votre situation et vous communiquera sa décision dans un délai maximum de 30 jours. Cette décision peut concernez l'octroi ou le refus d'une aide.

Le CPAS est là pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à trouver des solutions adaptées à votre situation. En parallèle, nous vous invitons à poursuivre activement vos démarches de recherche d'emploi avec le soutien des services du Forem.



CPAS de Bernissart

Rue Joseph Wauters, 10-12, 7321 Blaton
069/59.06.60

Vitalogy
Infinity-Soins
SOINS A DOMICILE

Tél.: +32 491 024 272

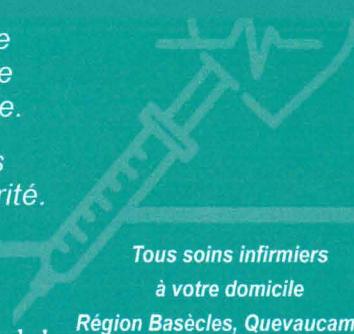
7j/7 - 24h/24

Agréée toutes mutuelles



*Equipe jeune
et dynamique
à votre écoute.*

*Vos besoins
sont notre priorité.*



Vitalogy
Infinity-Soins
SOINS A DOMICILE

*Tous soins infirmiers
à votre domicile
Région Basècles, Quevaucamps,
Beloëil et environs
ainsi que Péruwelz.*



Ipalle - Tri des encombrants

Il rentre dans votre sac-poubelle ? Ce n'est PAS un encombrant.

Aux recyparcs, les conteneurs destinés aux encombrants sont encore trop souvent utilisés comme une « grande poubelle ». Or, les déchets qui nous encombrent/nous dérangent, ne sont pas forcément des encombrants... Un « déchet encombrant » est un déchet non recyclable, non réutilisable, trop volumineux pour rentrer dans un sac-poubelle de déchets résiduels (d'où son nom).

Le saviez-vous ?

Les déchets volumineux doivent d'abord être broyés avant d'être incinérés et valorisés énergétiquement. Avec cette étape supplémentaire, l'encombrant a un coût de traitement plus élevé que le sac-poubelle (+ 25 %) !

Les déchets acceptés dans les encombrants

Encombrants incinérables

- Sommiers
- Balatums et linos
- Tapis plats
- Fauteuils, divans, meubles usagés
- Vitres (attention : certains recyparcs prévoient une collecte distincte pour ces déchets)
- Miroirs

Encombrants non-incinérables

- Laine de roche
- Laine de verre
- Torchis
- Roofing



© Ipalle

Les déchets refusés dans les encombrants

Cet objet rentre dans un sac de 60 litres ?

Alors ce n'est PAS un encombrant

Merci de le jeter dans votre sac-poubelle !

www.ipalle.be • Ipalle - Vers un territoire Zéro Déchet

- Papiers peints & détapissés -> **Sac-poubelle**
- Petits jouets, balles de tennis, ballons -> **Sac-poubelle**
- Déchets ménagers -> **Sac-poubelle**
- Bonbonnes de gaz -> Si elles sont à usage unique, elles peuvent être déposées dans les déchets spéciaux des ménages. Si elles sont rechargeables, vous devez les ramener chez un repreneur agréé. Plus d'infos sur www.febupro.be/fr/bouteille-vide
- Bouteilles de protoxyde d'azote -> **Déchets Spéciaux des Ménages**
- Piles et batteries -> **Pensez toujours à séparer les piles et les batteries des appareils électroniques, jeux et autres.** Celles-ci doivent être déposées dans le conteneur adéquat.

Et les biens en bon état ?

Ne les jetez pas ... donnez-leur une seconde vie ! Réutiliser c'est aussi réduire ses déchets.

Des Boîtes à récup' et Matériaux Box sont progressivement installées dans nos recyparcs. Ces boîtes dédiées spécialement à la collecte d'objets et matériaux en bon état et réutilisables sont accessibles durant les horaires d'ouverture. Les biens collectés sont revendus dans les magasins de nos Ressourceries partenaires.

Plus d'infos : www.ipalle.be ou zerodechet@ipalle.be ou auprès du préposé du recyparc.

Technologies sans fil

Connaissez-vous les bons gestes ?



Le smartphone posé à côté du Berni Infos que vous êtes en train de lire, la smartwatch au poignet, le tout à portée de la box Wi-Fi du salon : les technologies sans fil, qui émettent des radiofréquences, ont pris une place prépondérante dans notre quotidien.

En Belgique, un millier de médecins et travailleurs du secteur paramédical ont signé un appel pour l'application du principe de précaution au sujet des rayonnements électromagnétiques. Leur constat ? « L'innocuité de l'exposition omniprésente et prolongée aux rayonnements électromagnétiques de radiofréquences n'a jamais été démontrée. Au contraire, les preuves de sa nocivité s'accumulent ».

En effet, depuis 2011, l'OMS classe les radiofréquences en « catégorie 2B, cancérogènes possibles ». En outre, cette classification est en cours de réévaluation depuis la publication de deux études ayant mis en évidence le lien entre une exposition similaire à celle que nous subissons et la survenue de cancers et de lésions de l'ADN dans des études sur des rats.

Par ailleurs, quelques 5% de la population souffrent de différents symptômes au contact de ces rayonnements : maux de tête, oreilles qui brûlent, problèmes de concentration, picotements, acouphènes, troubles du sommeil, fatigue extrême, mémoire défaillante, ...

Face à ces enjeux de santé publique et pour vous informer sur les risques potentiels liés aux technologies sans fil et sur les mesures de précaution à adopter au quotidien, votre administration communale a le plaisir de vous inviter à une conférence thématique.

Venez découvrir des conseils pratiques et des gestes simples pour réduire votre exposition aux radiofréquences à la maison et au travail le mercredi 21 janvier 2026, à 19 h, à la perche couverte.

Cette conférence sera l'occasion d'échanger avec des spécialistes du domaine et d'apprendre comment utiliser les appareils sans fil de manière plus responsable et plus sûre.

PNPE

Un voyage photographique au cœur du monde forestier du 1^{er} février 2026 au 1^{er} mars 2026 !

Deux photographes, Christophe Jonas et Eddy Volcher exposeront leurs photos avec des univers à découvrir : la vie du sol (mousses, champignons, insectes), la symphonie des oiseaux (vue aérienne et lumineuse de la forêt - pics, mésanges, rougegorges, geais, ...) et le monde fascinant des écureuils.

Ce projet se veut une invitation à ralentir, à observer, et à écouter ce que la forêt murmure.

Des animations thématiques viendront enrichir l'expérience tout au long de l'exposition, afin d'offrir au public un véritable moment de découverte et d'émerveillement.



© PNPE

Vernissage le 1^{er} février 2026.

Horaires : 10h-12h30 / 13h30 - 17h.

Plus d'informations sur www.escaleforestiere.be

Contrats de rivière - Protégeons l'eau

L'avaloir ... de déchets ? NON !

Un avaloir est un dispositif destiné à récolter les eaux de ruissellement.

La plupart du temps, le réseau d'eau pluviale rejoint le réseau d'égouttage mais que ce soit le cas ou non, les avaloirs et les égouts ne sont pas des poubelles : aucun déchet ne doit y être jeté !

Ce n'est pas parce que le déchet disparaît de notre vue qu'il est éliminé !

Même un tout petit mégot peut avoir un gros impact : en rejoignant le caniveau, il polluera environ 500 litres d'eau et mettra environ 50 ans à se décomposer.

Alors, imaginez ces chiffres multipliés par le nombre de mégots jetés par terre ou directement dans l'eau ...



L'épuration de l'eau a ses limites.

Toutes les habitations ne sont pas encore reliées à un réseau d'égouttage et quand celui-ci existe, il n'aboutit pas toujours à la station d'épuration mais parfois directement dans le cours d'eau.

Lorsqu'une station d'épuration est présente, toutes les substances polluantes et toxiques n'y sont pas éliminées et risquent de finir dans nos rivières et perturber la vie aquatique.

L'épuration de l'eau a ses limites.

Toutes les habitations ne sont pas encore reliées à un réseau d'égouttage et quand celui-ci existe, il n'aboutit pas toujours à la station d'épuration mais parfois directement dans le cours d'eau.

Lorsqu'une station d'épuration est présente, toutes les substances polluantes et toxiques n'y sont pas éliminées et risquent de finir dans nos rivières et perturber la vie aquatique.

Avaloir, égout, évier, toilettes : même combat !

Les mégots ne peuvent être éliminés qu'à un seul endroit : **à la poubelle**. Pas de poubelle ou de cendrier à votre disposition ? Les cendriers de poche vous dépanneront !

- Les huiles usagées sont à apporter **au recyparc**. En effet, les verser dans les égouts risque de créer des bouchons dans les canalisations car elles durcissent en refroidissant.
- Les peintures et autres produits toxiques doivent également être amenés **au recyparc**. Non seulement ces substances sont nocives pour la vie aquatique mais elles risquent également d'entraver le fonctionnement de la station d'épuration en tuant les micro-organismes épurateurs.
- Les lingettes (même décrites comme « biodégradables ») ne doivent jamais être jetées dans les toilettes mais bien **à la poubelle** ! Elles ne se désagrègent pas (ou pas assez vite) et provoquent rapidement des amas dans le fond ou les berges de cours d'eau ou bloquent les canalisations et grilles à la STEP.

En résumé, les égouts, éviers et toilettes ne sont pas des poubelles mais le point de départ vers nos cours d'eau et enfin la mer ... Pensez-y.



“Ici commence la mer, ne jetez rien !” est une campagne menée par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), les Contrats de Rivière de Wallonie, en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréées (OAA) visant à sensibiliser sur la thématique des déchets, notamment via des animations en classe (à partir de la 3^{ème} primaire).

Se détendre



Basket

Le club ouvre ses portes aux enfants dès 4 ans pour leur faire découvrir le plaisir du basket dans une ambiance conviviale et dynamique.

Les entraînements et les matches se déroulent au Centre Omnisports du Préau.

N'hésitez à venir assister à une séance d'entraînement pour rencontrer les coaches, obtenir des renseignements ou laisser votre enfant essayer.

Horaires des catégories jeunes

Babies

Enfants nés en 2020 et 2021 : le samedi de 11h à 12h.

U8

Enfants nés en 2018 et 2019 : le mercredi de 16h à 17h15.

U10

Enfants nés en 2016 et 2017 : le mardi de 18h30 à 20h et le mercredi de 17h15 à 18h30.



© Gifa-IA



Thierry BOURLET
0475/75.88.28
t.bourlet@skynet.be

Centre omnisports

Horaires de la piscine

	Période scolaire	Congés
Lundi au jeudi	9h-16h30	12h-18h30
Vendredi	9h-20h	12h-20h
Samedi	15h-18h30	15h-18h30
Dimanche	9h-12h30	9h-12h30

Tarifs

Enfants de moins de 16 ans et seniors de plus de 60 ans : 3,50 €

Adultes : 4 €

Possibilité de prendre des abonnements.

Le port du bonnet est obligatoire.

Les shorts sont interdits.



© Gifa

Stages

Un stage de natation et de multisports sera organisé du 16 au 20 février et du 23 au 27 février, de 9h à 16h (garderie dès 8h30) pour les enfants de 6 à 15 ans. Matinée : natation ; après-midi multisports. Possibilité de s'inscrire uniquement à la natation.

Prix : 50 € pour la natation, 90 € pour natation et multisports (assurances et collations comprises).



Centre omnisports
069/56.11.29
samuel.gomez@bernissart.be

Cours de Krav Maga

C'est tout nouveau : le Krav Maga, une discipline de self-défense est dorénavant accessible dans notre commune. Les séances se déroulent tous les mardis et jeudis de 19h à 21h, à Harchies, à la perche couverte.

Ces cours sont encadrés par Frédéric Detrain, pratiquant passionné qui a débuté le Krav Maga en 2011 auprès de Nicolas Villette. Devenu instructeur en 2014, il a enseigné à Ath puis à Leuze. Il poursuit chaque semaine une formation continue auprès de Serge Bridoux et, deux fois par an, avec le référent mondial de la discipline. Ses entraînements se déroulent dans un esprit familial, où bienveillance, entraide et plaisir du sport sont essentiels. Instructeur mixte, Frédéric est également spécialisé dans les cours Women, destinés à renforcer la confiance en soi dans un cadre convivial et motivant.

Pour toute information, vous pouvez le contacter au 0488/83.36.29



© P.Moura

Cours de natation

L'asbl Blue Poppy accueille petits et grands à la piscine de Bernissart dans une ambiance conviviale.



Dès l'âge de 3 ans, les enfants peuvent y suivre des cours de natation encadrés tandis que des séances d'aquasport et de nage libre sont proposées pour tous les âges.

Bonne nouvelle pour les parents : pendant que les plus jeunes suivent leurs cours, eux aussi peuvent profiter d'une séance de sport.

Pour en savoir plus, il suffit de scanner le QR code présent sur la photo ou de contacter l'équipe Blue Poppy au 0477/35.85.05.

Artisamis

Vous désirez passer un peu de temps pour faire de la couture, du stylisme, du bricolage, des arts plastiques, rénover votre vélo ou construire des objets avec du bois ?

Des ateliers Artisamis sont ouverts à la maison du village de Pommeroeul, sur la Place des Hauchamps le mardi et le mercredi de 14 h à 16 h.

Infos et inscriptions

Maria Puleo : 0473/47.37.29
mariapuleo58@gmail.com

Marie-Christine Ponthieu : 0477/42.19.65
ponthieumc@hotmail.com



© Artisamis

Entreprenante à Bernissart

Chez Marco

«Chez Marco», une sandwicherie pas comme les autres. Ici, Marc prépare vos sandwiches ou vos burgers comme il le ferait pour ses propres enfants. Avec passion, générosité et des ingrédients qui ont du goût !



Derrière le comptoir de « Chez Marco », on retrouve Marc, ancien dessinateur industriel, qui a choisi de se réinventer en renouant avec sa première vocation : la cuisine. Il a toutefois mûri son projet avec le soutien de Food Wapi, l'incubateur de circuits courts d'Entreprenante.Wapi. Aujourd'hui, il met tout son savoir-faire au service du bien-manger.

Des produits sains, du fait maison et une vraie démarche éthique.

Passionné par la bonne cuisine et guidé par les valeurs de la permaculture, Marc sélectionne minutieusement ses ingrédients auprès de petits artisans engagés. Par exemple, ses légumes bio sont issus de maraîchers des Hauts-Pays, les fromages d'un détaillant hollandais, la viande de la boucherie artisanale Pochet à Saint-Ghislain.



Quant aux tomates, elles poussent dans son potager sans pesticides ni intrants chimiques et les œufs proviennent directement de son propre poulailler. Son credo ? Des saveurs authentiques, associées avec audace pour surprendre et régaler.

Fidèle à sa philosophie, il essaie de privilégier le fait maison en préparant les buns pour les hamburgers, les viandes marinées, des confits, des gaufres de Liège. Seuls le filet américain pur bœuf et les garnitures de poisson sont fournies par Audry's food, une structure elle-même exigeante sur l'origine et la qualité des produits.

À la carte, des garnitures classiques de fromages et de charcuteries côtoient des recettes plus originales et tendance comme du pulled pork, du pulled beef, des boulettes kefta, de la porchetta, de l'émincé de porc shawarma.

Une vision durable et accessible

Pour que tout le monde puisse se régaler sans se ruiner, les prix restent justes, en accord avec l'esprit de la permaculture qui continue d'animer Marc. L'offre évolue aussi au fil des saisons : cookies maison et soupes en hiver, glaces de la ferme Pype-Lievens et salades fraîches dès les beaux jours, sans oublier des carrés de pizzas et un comptoir de fromages et charcuteries à la découpe pour des sandwichs entièrement personnalisés si vous le souhaitez.

Et Bientôt... des conserves artisanales ?

Toujours en quête de nouvelles idées pour valoriser les bons produits, Marc s'est formé auprès de Diversiferm pour se lancer dans la conserverie artisanale. Le projet est encore en maturation, mais l'envie est bien là : proposer des préparations de légumes en bocaux, pour prolonger le plaisir de ses recettes au-delà du sandwich. À suivre...

**Ouvert du lundi au samedi de 10h à 14h
Commande possible avant 10h30, sauf pour le chaud**



Chez Marco
Rue de la Gare 29A
7322 Ville-Pommeroeul - 0477/54.25.49
faitchezmarco@gmail.com

Patrimoine et culture

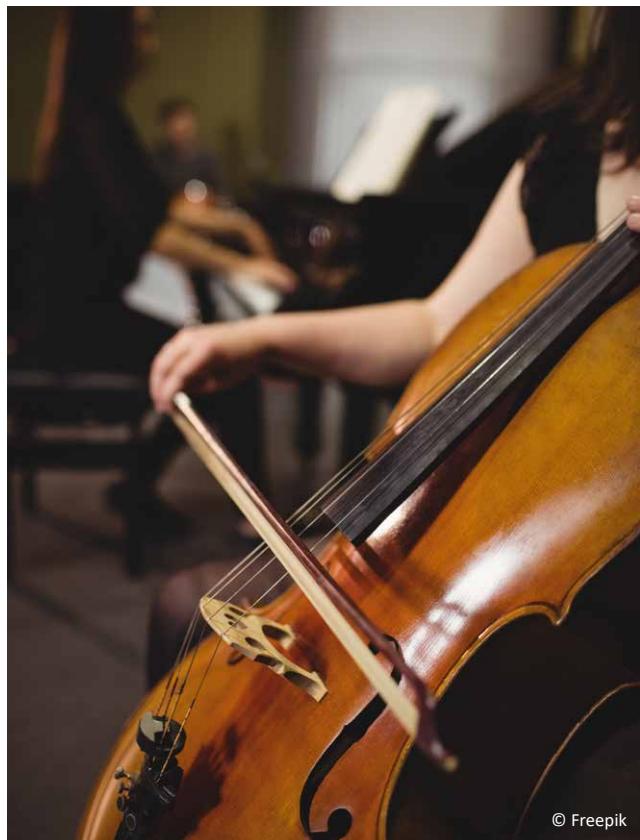
Maison rurale

Concert d'Amadeus 24 janvier à 19h

Venez (re)découvrir les œuvres de Strauss et d'autres morceaux classiques bien connus.

Ce concert est assuré par l'Amadeus Orchestra, la formation de Pascal Donze, qui a l'originale particularité de constituer un orchestre à géométrie variable, associant musiciens professionnels et jeunes talents prometteurs issus des écoles de musique de Quiévrain, Bernissart et Hensies.

Ticket en vente à l'Office du tourisme de Bernissart.
Prix : 8 € gratuit pour les moins de 16 ans.
Info et réservation : 069/76.66.13.



Rencontre musiques actuelles 28 mars à 19h

Dans le cadre de notre collaboration avec la ville de Condé sur l'Escaut, la Maison rurale accueille le samedi 28 mars l'événement « Rencontre des musiques actuelles ». Il s'agit de présenter le travail des ateliers de musiques actuelles des écoles de musique des Hauts de France. Une soirée pop, rock, blues ou chanson, pleine d'énergie et de talents en devenir.

Gratuit
Info : 069/59.05.64.
Lieu : Maison rurale, rue Emile Carlier 15 - 7321 Blaton.

Musée de l'iguanodon



Le carnaval au musée

Le mercredi 18 février venez fêter le carnaval au musée de l'iguanodon. Au programme, une visite décalée du musée, la fabrication et la customisation d'un chapeau. N'hésitez pas à venir déguisés !
Prix : 8 € par enfant, 5 € par adulte.
Réservation au 069/76.66.13.

Bibliothèque

Bibliobidouille

Dès janvier 2026, la bibliothèque invite les enfants de 6 à 10 ans à des ateliers créatifs et littéraires.

Prix : 2 €.
Inscription obligatoire au 069/76.60.78 par mail : biblio@bernissart.be, ou sur place, validée lors du paiement.

Agenda

De 14h à 15h30, les mercredis 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 20 mai.

Maison Jonniaux

Programme des conférences, expositions et concerts



La MAISON JONNIAUX (rue de Ville, numéro 15 à Pommeroeul), présente un programme qui s'avèrera particulièrement riche pour le premier quadrimestre 2026 : **Du 6 au 15 mars**, une exposition « **DEVOIR DE MEMOIRE** » en partenariat avec la Fondation Auschwitz, nous rappellera l'horreur de l holocauste. Inauguration en musique le vendredi 6 mars à 18h30.

Monsieur Simon Gronowski, avocat, survivant de l'Holocauste et militant pour la paix et la démocratie, interviendra **le samedi 7 mars à 14h** lors d'une conférence intitulée « Devoir de mémoire, moyen essentiel de lutte contre l'extrême droite ».



© Bundesarchiv

Madame Hélène Rustin, historienne, viendra présenter son ouvrage « C'était la vie de château - Les enfants juifs cachés au château de Beloeil durant la Seconde Guerre mondiale ». Un conférencier de la Fondation Auschwitz viendra également nous entretenir de l'état policier nazi (date et heure à préciser).

Le week-end des 20, 21 et 22 mars nous permettra d'accueillir sur la thématique du « **GRAND FROID ARCTIQUE** » l'éminente pommeroeuloise **Maëlle VILLANI**, doctorante de l'UCL, qui exposera ses photos et souvenirs d'expédition avec la collaboration du FNRS, de l'UCL ainsi que de la fondation VOCATIO ; conférences le samedi 21 mars à 15h et à 18h ainsi que le dimanche 22 mars à 14h et à 17h.



© Vocatio

Le **21 mars dès 19h30**, nous produisons la projection d'un film muet de 1923, « **LE BOSSU DE NOTRE-DAME** » en l'église de Pommeroeul, accompagné d'un orchestre symphonique au grand complet... Ou quand Notre-Dame de Paris rencontre Notre-Dame de Pommeroeul.

Du 4 au 19 avril, le collectif d'artistes « **Cercle Royal Artistique Mouscronnois** » réjouira nos cimaises des œuvres plastiques d'artistes confirmés ou amateurs de la région.



© Cercle Royal Artistique Mouscronnois

Le dimanche de Pâques, **5 avril à 17h**, nous accueillerons, toujours en l'église Notre-Dame de Pommeroeul, « **ROBIN PHARO** » et son ensemble venu de Paris « Près de votre Oreille », joignant un consort de violes de gambe à un ensemble vocal dans un magnifique répertoire de musique Elisabéthaine (renaissance anglaise) qui nous font l'immense joie de faire une halte dans notre belle commune en prélude à une tournée au Royaume-Uni.

Par ailleurs, que les amateurs de musiques anciennes réservent déjà le **week-end des 23 et 24 mai**... quelques merveilleux concerts sont prévus, en collaboration avec le festival français « **EMBAROQUEMENT IMMEDIAT...** »

Réservations et infos complémentaires :
<https://maisonjonniaux.com>

Agenda



Loisirs

Evasion Seniors Blaton

Animation musicale et repas sur inscription.

Jeudi 15 janvier : repas du lapin perdu.

Jeudi 12 février : repas de la Saint-Valentin.

Jeudi 9 avril : Repads de Pâques.

Rendez-vous à la salle du « Kamara » de Bernissart, dès 11h.

Info et réservation : Hennebert Pascal (après 16h30) : 0474/53.19.10

Harchies Crèches

Dimanche 18 janvier à 16 h : soirée de clôture du concours de crèches d'Harchies. Salle Saint Brice à Ville-Pommeroeul.

Attribution de nombreux prix. Une soirée de détente et familiale qui vous attend.

Info : 069/57.85.56 - 069/57.53.40 - 0486/57.56.06.



Îles de Paix

La campagne se déroulera les **16, 17 et 18 janvier 2026**.

Pour devenir bénévole ou faire un don, rendez-vous sur le site www.ilesdepaix.org. Info au 085/23.02.54.



Environnement

Marais d'Harchies - CRIE

Visite générale :

Les samedis 3 janvier, 7 février, 7 mars et 4 avril de 9h à 12h.

Les samedis 17 janvier, 21 février, 21 mars 18 avril de 13h30 à 16h30. RDV au CRIE d'Harchies.

Public : adulte et enfant à partir de 10 ans 5 €/adulte - 3 €/membre de Natagora, 10/18 ans et plus de 65 ans.

Inscription obligatoire sur : <https://crieharchies.natagora.be/notre-agenda>

Arctique - Le grand froid

Les 20, 21 et 22 mars à la Maison Jonniaux. Maëlle Villani, doctorante à l'Université de Liège, vous emmène dans les paysages enneigés et glacés de l'Alaska, à la découverte de travaux scientifiques menés sur le terrain. Au programme : images, conférences et immersion totale dans le grand froid.

Mangas



Bourse BD Mangas

Dimanche 8 février de 10h à 16h.

La 3e Bourse BD & Mangas revient à Blaton. Une édition encore plus chouette : des BD et des mangas, des rencontres passionnées avec des auteurs et des autrices, des ateliers créatifs, un coin lecture... bref, tout ce qu'il faut pour faire vibrer les amateurs et amatrices de bulles et de belles histoires.

Venez VENDRE et ACHETER vos BD et MANGAS ; pour ce faire, réservez votre table par téléphone au 0476/60.69.80. Les livres seront acceptés, à concurrence de max. 30% de vos objets mis en vente.

Tout au long de la journée, bar et restauration locale et de saison... en toute convivialité. Info et réservation : 0476/60.69.80.

Dons de sang

Invitation à toute personne en bonne santé et âgée d'au moins 18 ans.

Les collectes pour les dons de sang auront lieu à :

Ville-Pommeroeul

Foyer paroissial Saint-Brice les jeudis 15 janvier, 23 avril, 23 juillet et 22 octobre, de 16h à 18h30.

Blaton

École libre les mercredis 11 mars, 3 juin, 2 septembre, le 9 décembre de 16h à 19h.

Harchies

Salle paroissiale les lundis 9 mars, 15 juin, 21 septembre, 14 décembre de 16h à 18h30.

Infos : www.donneurdesang.be, au numéro gratuit 0800/92.245 ou

- A. Criquelière : 065/62.11.69 (Ville-Pommeroeul)
- J. Delille : 0470/21.86.56 (Harchies - Blaton)

Administration

La maison communale accueille des permanences des différentes administrations :

• **AVIQ** : le 3^e lundi du mois, de 13h30 à 16h30, sur rdv au 069/64.65.29.

• **Personnes à Mobilité Réduite** : le 1^{er} mardi du mois, de 9h30 à 12h, sur rdv au 069/64.65.29.

• **Service fédéral des Pensions** : le 3^e mardi du mois, de 9 à 11h30, sur rdv via le numéro gratuit 1765.

Pour publier vos articles dans le prochain bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour le **8 mars 2026** les informations concernant les mois de mai, juin, juillet et août 2026 uniquement par e-mail à l'adresse suivante :

bourgmestre@bernissart.be

Berni Infos

Dans ma commune
Achat groupé d'énergie Wikipower pp. 5-6

Patrimoine et culture
Bibliothèque p. 15



Flash-back



Contacts utiles

Administration communale

- Population :069/64.65.21
.....069/64.65.22
Etat-civil :069/64.65.24
Finances :069/64.65.30
Titres-services:.....069/81.10.12
.....069/81.10.14
.....069/64.65.38

Centre administratif du Préau (CAP)

- Accueil :069/59.00.60
Secrétariat communal :069/59.00.61
.....069/59.00.76
Secrétariat Bourgmestre :069/59.00.62
Travaux et urbanisme :069/59.00.25
.....069/59.00.65
Cimetières et
éclairage public défectueux :069/59.00.26
Environnement-Logement :069/59.00.64
.....069/59.00.74

Musée et Office du tourisme :069/76.66.13

Bibliothèque :069/76.60.78

Agence locale de l'Emploi :069/58.01.42

Maison de l'Emploi :069/88.20.05
Centre omnisports du Préau :069/56.11.29

Agence de développement local :069/59.05.60

Centre public d'Action sociale :069/59.06.60

Zone de police Bernissart-Péruwelz

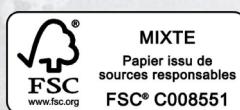
- Bernissart :069/59.02.10
Péruwelz :069/77.20.57



COMMUNE DE
Bernissart



acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai



Bernissart
La cité des iguanodonts